

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens. L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent peut exercer des missions liées à la sécurité incendie (sous réserve de justifier des conditions posées par la réglementation). Il surveille les lieux par une présence préventive ou dissuasive, gère l'accueil physique et traite les appels téléphoniques. Il contrôle les accès aux bâtiments, aux zones sensibles et autres espaces identifiés et fluidifie les déplacements. Il anticipe les situations conflictuelles ou menaçantes et peut intervenir si nécessaire. Il peut être amené à renseigner des documents opérationnels et être force de proposition. Il contribue à la prévention des risques et gère les risques liés à la sécurité et à l'environnement de travail.

PRÉREQUIS

Maîtriser la langue française est indispensable, à l'oral et à l'écrit, pour la compréhension et pour l'expression. Le niveau B1 du CECRL est requis. Avoir une autorisation préalable ou provisoire à la formation délivrée par le CNAPS en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure.

Tout candidat se présentant à la formation SSIAP 1 doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois.

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité
- 2 - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces
- 3 - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

PROGRAMME

Module 1. Assurer la sécurisation d'un site dans une démarche de prévention et de protection :
Application des textes juridiques relevant des activités privées de sécurité - Gestion du poste de sécurité en situation normale ou de crise sur le site d'exploitation - Gestion de l'accueil, filtrage et contrôle d'accès sur le site d'exploitation - Prévention ou gestion d'un conflit sur le site d'exploitation - Réalisation d'une ronde pouvant nécessiter une intervention sur le site d'exploitation - Prévention de la menace terroriste ou réaction à tenir en cas d'attaque terroriste sur le site d'exploitation

Module 2. Assurer une protection renforcée sur un site dit "sensible" : Prévention du risque incendie ou comportement à avoir face à la naissance d'un incendie dans un ERP ou un IGH - Sécurisation d'un site dit "sensible"

Enseignements généraux : Anglais - Bureautique - Techniques de recherche

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire,
individualisée, accompagnement personnalisé :

Alternance de Méthodes :

Méthodes affirmatives : expositives, démonstratives, Méthode interrogative,
Méthode applicative

Pratiques professionnelles :

Mises en situation en centre, Mises en situation par une période
d'application pratique en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis en cours de formation

Evaluation des périodes en entreprise (selon les modalités de la formation)

SANCTION

Titre professionnel "Agent de sûreté et de sécurité privée" de niveau 4

Possibilité d'obtention de qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) en suivant un ou plusieurs modules

CCP1: Assurer la sécurisation d'un site dans une démarche de prévention et de protection

CCP2: Assurer une protection renforcée sur un site dit "sensible"

PASSERELLE

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consulter le site internet de France Compétences

ÉQUIVALENCE

CQP Agent de prévention et de sécurité

DÉBOUCHÉS

Nous vous invitons à nous contacter pour toute poursuite de parcours de formation

TARIF

Gratuit pour les demandeurs d'emploi. Nous contacter pour un devis pour autre public.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier leur projet de formation - contact : Référent Handicap 0696 03 92 85

DÉLAI D'ACCÈS

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles.

DATES DE FORMATION

Consulter le site internet imfpa.mq ou contacter le 0596 69 24 24.

Mise à jour le 03/11/2025